

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 21/02/2024

Nombre de Membres : Afférents : 9 ; Présents : 5 ; Qui ont pris part au vote : 8  
A l'unanimité Pour : 7 ; Contre 0 ; Abstention : 1

L'an 2024, le 21 février 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 13 février 2024.

**Présents :** Mme Violette FERNANDES, Maire ; MM : Nicolas MILLET, Nicolas ANCLIN, Guy LACOUDRE, Alain PLANCHON

Excusé(s) ayant donné procuration : Jean-Pierre BERGER à Alain PLANCHON, Paul DELUGE à Violette FERNANDES, Sandra TORASSO à Nicolas ANCLIN

Absents : Ingrid YENK,

**A été nommé(e) secrétaire : Nicolas ANCLIN**

### 2024\_0003 - DELIBERATION POUR ATTRIBUTION DU LOGEMENT :

#### 6 ALLEE DU SOUVENIR

Vu la vacance du logement communal 6 Allée du Souvenir – 18 350 Mornay-Berry  
Vu la candidature de Mme KECHIR Yamina et de M.PEREIRA FERNANDES Joao Paulo

Le conseil municipal, après avoir étudié leur candidature décide d'attribuer le logement à Mme KECHIR et M.PEREIRA FERNANDES à compter du 1<sup>ER</sup> MARS 2024.

Le montant du loyer mensuel sera de 620,00€ + 30,00€ de charges locatives (entretien de la chaudière et de la fosse septique). Une caution d'un mois de loyer sera demandée à l'entrée en jouissance du bien. (620,00€)

La cuve gaz pour le chauffage est à ce jour rempli à 100%, le locataire aura à sa charge de mettre à niveau lors de son départ définitif.

Après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

✓ Autorise Madame le Maire à signer le bail de location et tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21 février 2024

Le Maire  
Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance  
Nicolas ANCLIN